



BAREME HONORAIRES DE VENTE / TRANSACTION au 01/01/2024

Résidentiel, Murs, Locaux Commerciaux et Bureaux

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC	HONORAIRES HT
0 à 75 000 €	5000 €	4166,67 €
75 001 à 100 000 €	6 %	5,00 %
100 001 € à 200 000 €	5 %	4,17 %
200 001 € à 300 000 €	4,5 %	3,75 %
Supérieur à 300 001 €	4 %	3,33 %

Honoraires à la charge du vendeur.

Autres cas : nous consulter.

NOS SERVICES DE TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES



AVIS DE
VALEUR



VALORISATION
DE VOTRE BIEN



DIFFUSION
ANNONCE



GESTION
DES VISITES



ACCOMPAGNEMENT À
TOUTES LES ÉTAPES

BAREME HONORAIRES DE LOCATION RESIDENTIEL au 01/01/2024

3 Formules pour une gestion sur mesure	Formule Mandat de location	Formule Mandat de gestion	Formule Mandat de gestion Confort
Gestion Location	✓	✓	✓
Gestion Administrative & Financière		✓	✓
Gestion Juridique & Contentieux		✓	✓
Gestion Technique		✓	✓
Gestion des réserves pour les programmes neufs		✓	✓
Gestion Administrative & Financières des tiers : Charges Syndic de copro.			✓
Tarifs			
Honoraires de location (à la charge du bailleur) (1)	1 mois de Loyer H.C.	1 mois de Loyer H.C.	1 mois de Loyer H.C.
Honoraires de gestion	/	6,6 % T.T.C	8 % T.T.C
En option			
Assurance Loyers impayés + Détériorations + Protection juridique (GLI) (2)	/	2,5 % T.T.C	2,5 % T.T.C
Assurance Propriétaire Non Occupant (PNO)	/	A la carte	A la carte

Détails honoraires de location :

A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail :
 1. Zones très tendues : **12 €/TTC/m²** de surface habitable
 2. Zones tendues : **10 €/TTC/m²** de surface habitable
 3. Hors Zones : **8 €/TTC/m²** de surface habitable
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux : **3 €/TTC/m²** de surface habitable.
- Location d'un emplacement de stationnement/d'un garage :
 1. Location et rédaction du bail : **120 € TTC**
 2. Etat des lieux entrée et sortie (tarif par état des lieux) : **50 €**

Ces plafonds sont révisables chaque année au 1er janvier par arrêté du ministre chargé du logement en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers.

A la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, honoraires de réalisation de l'état des lieux représentant un **mois de loyer** inclus TVA au taux actuel de 20 %.
- Location d'un emplacement de stationnement/d'un garage isolé :
 1. Location et rédaction du bail : **120 € TTC**
 2. État des lieux entrée et sortie (tarif par état des lieux) : **50 €**

BAREME HONORAIRES DE LOCATION BAUX COMMERCIAUX au 01/01/2024

3 Formules pour une gestion sur mesure			
	Formule Mandat de location	Formule Mandat de gestion	Formule Mandat de gestion Confort
Gestion Location	✓	✓	✓
Gestion Administrative & Financière		✓	✓
Gestion Juridique & Contentieux		✓	✓
Gestion Technique		✓	✓
Gestion des réserves pour les programmes neufs		✓	✓
Gestion Administrative & Financières des tiers : Charges Syndic de copro.			✓
Tarifs			
Honoraires de location (à la charge du bailleur) (1)	1 mois de Loyer H.C.	1 mois de Loyer H.C.	1 mois de Loyer H.C.
Honoraires de gestion	/	6,6 % T.T.C	8 % T.T.C

Détails honoraires de location Baux commerciaux :

A la charge du locataire :

- Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire : **15% H.T.** du loyer annuel
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée : **3 €/TTC/m²** de surface du local.
- Honoraires de réalisation de l'état des lieux de sortie : **3 €/TTC/m²** de surface du local.
- Honoraires de rédaction de bail : **1200 € H.T.**
- Honoraires de rédaction avenant au bail : **nous consulter**

Ces plafonds sont révisables chaque année au 1er janvier par arrêté du ministre chargé du logement en fonction de la variation annuelle du dernier indice de référence des loyers.

A la charge du bailleur :

- Honoraires d'entremise et de négociation, de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail, honoraires de réalisation de l'état des lieux représentant un **mois de loyer** inclus TVA au taux actuel de 20 %.